

Les indications du chlorure de calcium

Le chlorure de calcium, exception faite pour les hémorrhagies, est bien rarement prescrit en thérapeutique et cependant son usage a été préconisé pour un grand nombre d'affections diverses. M. le Dr C. Moncany étudie ses diverses indications dans la *Clinique* (no 10), et en donne la posologie générale.

Rappelons que le chlorure de calcium a été utilisé surtout dans les hémorrhagies traumatiques: hémophilie, hémoptysies, où son action utile est très discutée, maladies hémorrhagipares (purpura, variole hémorrhagique, etc.).

Dans les hémorrhagies, l'addition de chlorure de calcium à la dose de 0 gr. 20, à 0 gr. 50 par litre au sérum physiologique a été reconnue très favorable. Netter, Capitan, recommandent l'emploi d'un sérum à minéralisation complexe dans lequel le chlorure de calcium augmente la coagulabilité du sang, la tonicité du cœur et des vaisseaux.

On l'a donné dans certaines céphalées, dans les névralgies; puis dans le prurit, l'eczéma, l'urticaire.

Sur les engelures, les oedèmes aigus, les épanchements séreux, les oedèmes consécutifs aux diverses vaccinations et au venin de vipère, le chlorure de calcium possède également une action favorable.

Wright avait été amené à rechercher si les éruptions qui se produisent à la suite d'injection de sérum antidiphthérique ne sont pas dues à une diminution de la coagulabilité du sang et à employer le chlorure de calcium comme agent préventif.

M. Netter a vulgarisé cette médication et l'absorption de chlorure de calcium à la dose de 1 gramme par jour, en même temps et pendant les deux jours qui suivent les injections de sérum antidiphthérique préviennent, dans de nombreux cas les accidents sériques. La dose des sels de calcium doit être proportionnelle aux quantités de sérum injecté et doit être augmentée en cas d'injections répétées.

Citons encore l'albuminurie, les néphrites, la pneumonie, la tuberculose, la grossesse, le coryza, le rachitisme.

Voici maintenant, d'une façon générale, d'après M. Moncany, quelle est sa posologie.

Le chlorure de calcium a été administré par voie gastrique, en injections sous-cutanées, en lavements.

Les injections sous-cutanées sont à rejeter à cause des escarres qu'elles provoquent (Wright):

La voie intra-veineuse est préférée par Silvestri, mais des accidents de thrombose, observés par Dastre et Floresco chez le chien, doivent faire rejeter radicalement les injections endoveineuses (Carnot).

Les lavements sont facilement tolérés et absorbés (Mathieu).

Pratiquement, c'est à l'ingestion que l'on a le plus souvent recours.

On donne, en général, le chlorure de calcium en solution étendue et à doses fractionnées.

La plupart des thérapeutes insistent sur la nécessité de ne pas prolonger le traitement au-delà de plusieurs jours et d'agir par cures discontinues.

Netter recommande d'interrompre la médication un jour sur quatre et de la suspendre tous les huit ou dix jours.

La formule la plus simple est une des plus usitées. On prescrit:

Chlorure de calcium, 5 ou 10 grammes.

Eau distillée, 300 grammes.

et on fait prendre deux cuillerées à bouche qui contiennent, soit 0 gramme 50 centigrammes, soit 1 gramme de chlorure de calcium suivant le résultat cherché.

On peut aussi masquer l'amertume du sel avec du sirop de menthe.

Le professeur Roger emploie la formule suivante:

Chlorure de calcium cristallisé, 4 à 6 grammes.

Sirop d'écorces d'oranges amères, 40 grammes.

Eau-de-vie vieille ou rhum, 30 grammes.

Teinture de cannelle, 4 grammes.

Eau distillée, 50 grammes.

Peuddeu (de Nice) recommande cette autre formule:

Chlorure de calcium, 6 à 8 grammes.

Eau distillée, 10 grammes.

Mucilage simple de gomme arabique à 3 pour cent, 40 grammes.

Teinture de cannelle, 10 grammes.

Lait ou émulsion huileuse, q. s. pour 150 grammes.

Le chlorure de calcium peut également être associé aux préparations opiacées, au sirop de codéine, dans le traitement des hémorrhagies.

Contre-indications de la médication recalciante. —

L'emploi du chlorure de calcium ne doit pas être prolongé. Il donne, en effet, au-delà d'un degré favorable de concentration des effets inverses.

De plus, on doit l'éviter chez les sujets prédisposés à la rétention calcique et à l'athérome, il ne doit pas être prescrit aux vieillards, aux alcooliques, aux saturnins (Luper et Boneri).

Il ne doit être employé qu'avec précaution, à doses faibles et pendant un temps assez court suivi d'intervalles de repos.

